



SEPTIÈME ANNÉE

Conseil au bureau
des affaires étrangères
PAR AN.
PARIS, le 7 Février 1858.

DIMANCHE 7 FÉVRIER 1858.

N° 6

MESSAGER

DE TAHITI.

Papeete, le 7 Février 1858.

Faits divers.

ANGLETERRE.

DERNIÈRE NOUVELLE DES INDIES.

La dépêche télégraphique suivante a été reçue au ministère des affaires étrangères par l'entremise des commissaires des affaires des Indes le 22 octobre, à dix heures et demie du matin:

Debi a été attaquée le 14 septembre dans la matinée, et la partie septentrionale de la ville a été prise.

Le 19, on a envéché d'assaut le magasin.

Le 20, toute la ville a été occupée.

Le roi et ses fils se sont sauvés, déguisés en femme.

L'attaque a eu lieu le 14, sur quatre colonnes; une d'elles, composée du contingent de cavalerie, a été repoussée; les autres colonnes ont réussi.

Une bataille a été aboutie pratiquée à la porte de Cachinque, puis qu'il s'est avancé le long des remparts jusqu'au principal bastion et à la porte de Cabouti.

La résistance a été très-spirituée. Nos pertes sont évaluées à 600 hommes tués et blessés, y compris 50 officiers. Parmi les officiers tués se trouvent le major Jacob, du 1^{er} fusiliers, et le capitaine Barnett, du 5^e régiment d'infanterie indigène.

Cambay et Lucknow. — Le 14, garnison et Lucknow, étaient toujours. Le général Bawdell a retraversé le Gange le 19, comptant presque immédiatement être rallié par la force du général Outram. Un détachement de cette dernière force, sous les ordres du major Vincent Este, a, le 11 septembre, avec une bravoure remarquable, battu un gros d'ennemis qui avaient traversé le Gange du radeau. Il l'a fait, afin d'enquêter la morte du général Outram.

Tout continue d'être calme dans le Punjab.

Agra. — L'honorabla S.R. Colvin, sous-gouverneur des provinces du nord-ouest, est fier à Agra le 9 septembre.

Territoire de Sangor et Nerbunda. — Le 5^e d'infanterie indigène du Bengale a revolte le 18 septembre; il a dispersé en masse sans faire mal à ses officiers.

Les insurges de Bonda se sont emparés de Nagpur; ils ont été ratisés par le 5^e d'infanterie indigène de Bengal.

Bogpatna. — Les mutins de la légion Indienne ont battu les troupes du rajah de Jodhpur, tuant le général et prenant trois dragons, le 9 septembre; il a rejoint ensuite le rebelle Thakore d'Arroll. Le général Lawrence a à la tête d'un détachement de Bawar, le 18 septembre, attaqué les révoltes; il les a contraints à se réfugier dans l'île de Gya, mais il a trouvé la place trop forte pour risquer une assaut; il s'est replié sur Bawar. Le capitaine Monck Mason, agent politique de Jodhpore a été tué en s'efforçant de rejoindre les forces du général Lawrence. Le gouverneur de Bousay a envoyé le 8^e régiment de Sa Majesté et d'autres troupes européennes à la direction du nord, pour permettre au général Robert de renforcer le général Lawrence.

Indore et Goudar. — Malwa est toujours dans un état précaire, mais rien d'important n'est arrivé. A Gwalior, Sidia disait qu'il levait une force de 16,000 hommes pour intercepter la marche des bûcherons de Delhi. On dit qu'une partie des rebelles de Mhow et Indore ont traversé le Chambal.

Sripr. — La compagnie d'artillerie indigène à Hyderabad ayant été suspectée de désertion, a été défaite le 9 septembre, et les canons ont été mis en sûreté.

Le 21^e d'infanterie indigène à Karrachee a été défaite le 13 septembre, deux officiers indigènes ayant prévenu qu'il existait un complot. On croit que la conspiration ne s'étendait qu'à quelques hommes; 95 ont été tués, mais presque tous ont été pris et exécutés.

X. Shikarpur, le 21 septembre un subordonné et un havaldar du 45^e d'infanterie indigène ont été arrêtés comme suspects d'avoir formé un complot dans la régence. Dans la nuit du 28 septembre, 10, hommes de la compagnie d'artillerie indigène se sont emparés des canons,

ils n'ont pas été appuyés par les autres, et les canons ont été repris par une compagnie d'infanterie indigène. La plupart des hommes de la compagnie d'artillerie ont été tués, et le reste s'est enfui grâce aux ténèbres. Le gouverneur de Bousay a envoyé un détachement du 1^{er} d'infanterie qui venait d'arriver de Mauritius à Karrachee. Le commissaire à Scinde avait précédemment envoyé des détachements à ses trés-petites garnisons européennes de Kircoude à Hyderabad, et Shikarpur.

Khalat est dans un état très-précariose. Tout est calme dans la présidence de Bombay et son territoire, ainsi que dans le pays de Nizam.

Pas moins des insurrections de Subbalpur, le commissaire de Nagpur a demandé au résident d'Hyderabad quelques escadrons du 1^{er} lanciers. Le résident a fait droit à la demande et il a été renforcé par quelques escadrons, du 3^e de cavalerie de madras et Sholapur.

MADRAS. — Tout est calme dans la présidence de Madras.

H. H. ANDERSON.

Secrétaire du gouvernement

Bombay. Castor 3 octobre 1857. (Sous le 27 octobre.)

— La vie de Calcutta ne ressemble à rien de ce que l'Europe offre à la curiosité du voyageur. Hommes, femmes, insectes, reptiles, plantes, tout porte un caractère d'étrangeté. On a peine à se faire à ces mœurs, dont la paresse est le mobile. Là, personne ne se sera de ses forces; ou ne marche pas, ou se fait porter. Pour bêtes de somme, on a des esclaves, et pour instrument de locomotion des palanquins de soie, qui s'avancent lourdemment à travers les rues. L'instinct des brutes manque à ces humains transformés en animaux, et qui, chargés de vous traîner ainsi d'un lieu à l'autre, se présentent en conséquence, aucun obstacle, leur vie futile et en danger.

Quand on n'a pas vu ce pays singulier, on regarde comme exorbitante la solde dont jouissent les officiers anglais qui vont y servir. Dans le fait, je pense suffit-il d'ailleurs besoin. Un simple capitaine est forcés de nourrir et de loger cent domestiques au moins. Holà! si cette arme d'esclaves servait du moins à quelque chose! Mais il n'en est rien; les huit porteurs de palanquins restent les bras croisés dans l'antichambre. Comme les autres domestiques comptent les uns sur les autres, ils ne se trouvent jamais sous la main. A-t-on besoin de barbier? c'est le cuisinier qui se présente. Le barbier est sorti ou fut la cliente. Il vous fait un Indien pour étriller votre cheval, un autre pour le nourrir, un troisième pour le conduire à l'abreuvoir, un quatrième pour le brider; viennent ensuite le décretisseur, pour celui qui nettoie les épées et les diriges; le baigneur, qui occupe une charge distincte de celle du coiffeur; le baigneur, qui ne faut pas confondre avec l'homme qui vous épile et vous frotte; les deux esclaves qui tiennent l'éventail, et vous rafraîchissent pendant la matinée; deux autres pour le déjeuner, d'ex autres pour le dîner, deux autres pour le souper, sans compter celui qui agit sur votre tête un grand masque, et celui qui vous évêne durant la nuit. Tous ces gens remplissent fort mal leur office, cependant on vous montrera au doigt dans la ville si vous en avez moins.

On vit très-bien à Calcutta: il ne manque à ces repas délicieux, à ces mets exquis, à ces voluptueuses recherches, qu'un seul ingrédient assez nécessaire de l'appétit. Le ciel est bleu, les oiseaux de Hongly sont transparents; mais, bâtiees par les crocodiles, les serpents, les requins, elles cachent la mort, et chaque jour quelques folles victimes, entraînées par l'habileté populaire de se baigner dans le lieu fatal, y tombent ou牺牲. Les monstres qui pullulent dans le Hongly sont si accoutumés à la chair humaine, qu'ils dégagentent celle des animaux. Jetez-y un chien ou un cheval, ils y nageront sans courir aucun danger; mais qu'un être à deux pieds, sans plumes, un être raisonnable, s'avise de chercher dans le fleuve moyen un refuge contre l'ardeur du jour, l'alligator va aussitôt l'enlacer de ses replis, les mâchoires du requin vont déposer son corps, les dents du crocodile vont en arracher les lampshades palpitaient. Dans l'intérieur du pays, vipères, tigres, scorpions, ours, ours et virpiles des races les plus dévorantes vous enveloppent, de tous côtés. L'atmosphère brûlante semble régner de force et cet-

Le résultat même double les moyens de destruction qui ensanglantent la vie humaine. On a vu des milliers de poissards enchaînés à la mer et aux flammes par l'action du soleil, retourné en place absolue, tout grillés par cette singulière opération, et propres à être servis sur une table, tout il y a de couleur et de viande dans ce climat qui vous toe si aise-moi. [Blackwood's Magazine.]

Nécessaires. — Le corps consulaire vient de perdre un de ses membres les plus distingués et les plus honorables, M. Dillon, conseil général et chargé d'affaires de France à Port-au-Prince, précédemment consul à San-Francisco. M. Dillon est mort à l'âge de quarante-cinq ans, le 12 de ce mois, à Paris, où il se trouvait en congé, à la suite d'une cruelle maladie dont il avait contracté le germe au milieu des pénibles épées d'une mission de sept mois en Colombie, accompagné avec un dévouement sans bornes et dans des circonstances tout exceptionnelles. C'est à lui qu'était échu, en 1849 la tâche si laborieuse d'organiser le service consulaire dans cette contrée, jusqu'alors presque inexploité et transformée à cette époque, par la découverte des gisements orifères, en un vaste champ d'exploitation sur lequel se rencontraient dans une concurrence effrénée, des émigrants de tous les pays. La France fournit un contingent considérable; indépendamment des emigrations individuelles, des entreprises foraines dans de grandes proportions, comme celle de la loterie des lingots dor, jetèrent à la fois sur le sol californien des milliers de nos compatriotes, que le consul de France devait guider et soutenir à leurs premiers pas dans un pays inconnu où d'ameres déceptions succédaient souvent à des espérances immenses.

M. Dillon pourvoit avec une activité intarissable aux exigences d'une situation sans précédent, et fournit au Gouvernement les informations les plus intéressantes et les plus utiles sur les événements qui se passaient sous ses yeux. En même temps, ses avis judicieux orientaient le commerce français et le mettaient en garde contre des spéculations aventureuses ou des manœuvres drohantes.

Dans l'accomplissement de cette tâche, déjà si difficile par elle-même, M. Dillon eut encore à soutenir, en plusieurs occasions, des luttes aiguës avec l'autorité locale. L'invisibilité de son caractère consulaire fut même publiquement négligée, et on n'a pas oublié avec quelle énergie il sut, dans cette circonstance, défendre l'honneur du pavillon français. Ces luttes, au milieu desquelles il ne s'était, d'ailleurs, jamais écarter du respect des droits légitimes de l'autorité territoriale, n'avaient fait qu'ajouter à sa considération auprès de l'administration américaine, qui rendait à sa loyauté la plus entière justice. Aussi les témoignages les moins équivoques d'estime et d'sympathie lui furent-ils prodigies lorsqu'il quitta San-Francisco pour se ranger au nouveau poste où la confiance du Gouvernement lui l'avoit appelé.

Nommé en récompense de ses services, et sans qu'il eût sollicité cet avancement, conseil général et chargé d'affaires de France à Port-au-Prince, M. Dillon réussit en peu de temps à régler des questions difficiles et delicates, grâce à l'influence de son esprit aussi ferme que conciliant. Il avait su, dès le premier instant, captiver toute la confiance des gouvernements, qui le vit avec un sincère respect, et qui l'envoya à son poste, le soir de sa santé l'obligeant à revenir en France.

M. Dillon était alors trop tard pour conjurer un mal incurable. Deux fois, pendant son long séjour en Californie, M. Dillon, refusé par le sentiment du devoir, avait spontanément renoncé à user de l'autorisation qui lui avait été accordée de venir servir en France un repos nécessaire, et les rudes épreuves qu'il avait supportées avec tant d'abnégation avaient enfin sans résultat constaté. Il avait quitté la France avec l'assentiment de la maladie à laquelle il devait succomber, et qui fit des progrès rapides, sans cesser d'imiter d'Itali que désastre, au moment où il y arriva, le double fleau de la fièvre typhoïde et du choléra.

Il ne devait revenir en France que pour trouver une dernière fois sa famille et sa femme, qui l'avoit accompagné dans toutes ses épreuves et dont les pansements et les malades eut reçu, à San-Francisco, une assistance personnel et donnée avec autant de courage que de dévouement. Il mourut dans l'accomplissement de ses dernières officières. M. Dillon avait, comme il le déclara dans une lettre adressée à un de ses amis, « donné à la chose publique tout ce qu'il avait de sain; » et si succombut, peu de temps après son arrivée à Paris.

La carrière de cet agent, quoique interrompue par une mort prématurée, a été bien remplie. Il laisse sept enfants, dont quatre fils, qui sauront pratiquer les exercices d'honneur et de dévouement que leur père leur a legues et qui mettront, comme lui, leur ambition à servir dignement leur pays.

Greffre du tribunal criminel

BESILES DE LA SOCIÉTÉ.

Par jugement rendu le 2 février 1858, le tribunal criminel faisant application des articles 334 et 21 du code pénal et 4 de la loi du 22 juillet 1851, a condamné Louis Schowers, William, âgé de 23 ans, né dans la ville de Yonkers, comté de Greene, Etat de New-York, à dix ans de réclusion, pour attestation à la puissance, sur la personne d'un enfant âgé de moins de onze ans.

Pour extraire confesse le greffier,
V. Dupond

GREFFE DU TRIBUNAL DE 1^{RE} INSTANCE,

BESILES DE LA SOCIÉTÉ.

Par suite de la vente en vente au greffe du Tribunal de première instance, le 5 Février 1858, l'adjudication définitive de la propriété du siège de Serpenti, sis à Amato, district de Pari, est fixée au lundi 6 du courant, à midi, les enchères porteron sur la somme principale de 1195 francs 83 centimes.

Le Greffier,
V. Dupond.

RECORD'S OFFICE OF THE TRIBUNAL OF 1^{RE} INSTANCE OF THE SOCIETY ISLANDS.

On account of the out bidding made at the record's office of the Tribunal of 1^{re} instance the 5th day february 1858, the final adjudication of the property of M. Serpenti, situated at Amato, district of Pari, will take place on monday, 6 inst, at noon, the auction will bear on the units sum of 1195 francs 83 centimes.

The greffier,
V. Dupond.

Avis.

Le Directeur des affaires Européennes invite tous les résidents permanents de bestiaux à faire connaître dans le plus court délai le nombre de bestiaux errants que chaque d'entre possède.

Ils sont encore invités à apporter dans le plus bref délai, au bureau des affaires Européennes, leurs marques à bestiaux, afin qu'il en soit pris l'impreinte.

VALLEES.

Le Directeur des affaires Européennes rappelle à M. les résidents l'arrêté 11 de l'Assemblé local du 6 novembre 1850, sur la défense de dégrader ou détruire la voirie publique et de détruire les plantations faites sur les routes et places.

Ces contraventions sont punies par la code pénal et sont punies par l'article 148 de ce code un minimum de 20 jours de prison sans préjudice de l'amende et des dommages et intérêts.

VALLEES.

BATEAUX SUR RADE.

RE. DE CHINE.

8 Janv. Golette coloniale *Hydrographie*, commandée par M. Callet, envoi de vasteau
26. Golette coloniale *Prospet*, commandée par M. Léris quartier-Maître.

DE CORSE.

8 Janv. Golette du Protectorat *Julia*, cap. Hodin.
16. Ternimoro, cap. Theurus
31. 3 mts.-la-American *Emily-Banning*, cap. Manly
2 fevr. Bélier *Caroline*, cap. Pentus
Mouvements du port de *Popoteda* 30 Janvier
au matin 6 Février 1858.

ENTRÉES.

31. Golette du Protectorat *Ternimoro*, cap. Theurus 7 ton, 2 hommes d'équipage, 7 passagers, venu des Philippines en 2 mois.
31. 3 mts.-la-American *Emily-Banning*, cap. Manly
2 fevr. Bélier *Caroline*, cap. Pentus
Mouvements du port de *Popoteda* 30 Janvier
au matin 6 Février 1858.

SORTIES.

4 fevr. Brig du Protectorat *Sister*, cap. Hurd, pour Pusan.
2 fevr. Goulette Anglaise *Island-Queen*, cap. Robertson, pour Birina.
L'imprimeur Gérard J. FAURE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 30 Janvier au 6 Février 1858.

DATES	HAUTEUR BAROMÉTRIQUE		TEMPÉRATURE.			Moyenne h. mat. durant	Tension moyenne de la vapeur.	Humidité relatif en centimètres.	Quantité de pluie tombrée.	Vents dominants pendant le jour
	hauteur moyenne	oscillation diurne	Minima.	Maxima.	Moyenne					
S. 30. J.	758,90	001,4	24,3	39,2	35,85	24,70	19,04	77,4	0,018	N. E.
D. 31.	759,72	004,1	20,2	37,3	32,75	24,30	19,31	85,0	...	E.
L. 1 ^{er} . F.	759,10	001,2	21,6	38,1	31,85	24,67	19,58	84,0	...	O.
M. 2.	758,93	000,8	21,8	38,0	31,90	24,70	19,71	84,1	6,0018	N.E.
M. 3.	758,95	001,0	22,3	39,0	32,85	25,47	19,77	79,8	...	E.
J. 4.	758,97	001,3	22,5	39,7	32,10	26,20	19,98	79,0	...	N.E.
V. 5.	758,85	002,3	22,0	39,0	31,90	24,50	19,77	85,6	0,006	N.N.E.